

## *Éléments de diagnostic*

### ***2. Modalités de consultation de la cartographie des territoires à risques d'inondation important (TRI)***

La mise en œuvre de la directive européenne « Directive Inondation » vise à fixer un cadre d'évaluation et de gestion des risques d'inondation à l'échelle du bassin de la Guadeloupe tout en priorisant l'intervention de l'État et des collectivités sur les territoires à risque d'inondation important (TRI).

Deux TRI ont été identifiés en Guadeloupe, sur la base d'un diagnostic préalable global (Evaluation préliminaire des Risques d'Inondation) et d'une concertation entre les acteurs de la gestion des inondations, au premier rang desquels les collectivités territoriales et l'État :

- le TRI « Centre Guadeloupe », qui regroupe les communes de Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, Les Abymes, Morne-à-l'Eau, Le Moule, Sainte-Anne et Le Gosier ;
- le TRI Basse-Terre – Baillif qui regroupe les deux communes du même nom.

L'identification des TRI obéit à une logique de priorisation des actions et des moyens apportés par l'État et les collectivités dans leur politique de gestion des inondations. À cet effet, les deux TRI sélectionnés ont fait l'objet d'une cartographie des surfaces inondables et des risques pour les phénomènes d'inondation affectant le territoire.

La cartographie des TRI, approuvée par arrêté préfectoral, constitue un approfondissement de la connaissance des surfaces inondables et des risques pour les inondations par débordements de cours d'eau, pour les inondations par ruissellement, et pour les inondations par submersion marine.

Elle est présentée dans trois documents indissociables :

1. un rapport de présentation situant le contexte, présentant le TRI, puis détaillant les méthodes employées pour réaliser la cartographie. Ce rapport contient également un rappel sur les usages des cartes, un résumé non technique destiné au grand public et une synthèse de la concertation.
2. un atlas cartographique, composé de cartes au 1/25 000. Il présente pour chaque phénomène (inondations par débordements des cours d'eau, inondations par ruissellement, et inondations par submersion marine) :
  - des cartes des surfaces inondables de chaque scénario (fréquent, moyen, extrême). Elles représentent l'extension des inondations et les classes de hauteurs d'eau ;
  - des cartes de synthèse des surfaces inondables des différents scénarios étudiés. Elles synthétisent sur une même carte les scénarios étudiés pour le phénomène et représentent uniquement l'extension des inondations ;
  - des cartes des risques d'inondation. Elles représentent la superposition des cartes de synthèse avec les enjeux présents dans les surfaces inondables (bâti ; activités économiques ; installations polluantes ; établissements, infrastructures ou installations sensibles dont l'inondation peut aggraver ou compliquer la gestion de crise).
3. un complément méthodologique regroupant les notes détaillées sur les méthodes et données employées pour réaliser la cartographie.

L'ensemble des documents relatifs à la cartographie des TRI est téléchargeable sur le site internet de la DEAL : <http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-des-tri-r680.html>